

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

N/REF :

JC/sc – 2019.32

Objet :

Appel à candidature à la Bourse Entreprendre 2020
À l'attention des promotions 2018 et 2019

Angers, le 10 décembre 2019

Cher.e.s Alumni,

L'entrepreneuriat fait partie intégrante des valeurs de l'ESSCA. C'est pourquoi, l'École accompagne et encourage ses diplômés à présenter leurs projets dans le cadre de la « Bourse Entreprendre ». Cette Bourse aide les créateurs ou repreneurs d'entreprise à se constituer leurs fonds propres et les accompagne via une cellule de conseil animée par les réseaux de l'École.

Quel est le montant de cette bourse ?

Pour 2020, l'ESSCA, le CAPESSCA et ESSCA Alumni la dotent de **32 000€** répartis comme suit : dotation de l'ESSCA : **10 000€**, dotation du CAPESSCA : **12 000€**, dotation d'ESSCA Alumni : **10 000€**.

Conditions de candidature

Tous les diplômés des 2 promotions éligibles, mentionnées en objet, qui se sont engagés dans un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Comment sont décernés les prix ?

Chaque partenaire de la Bourse Entreprendre examinera les dossiers et attribuera une ou plusieurs dotations. Il pourra y avoir plusieurs lauréats.

Quand seront remis les prix ?

Le samedi 28 mars 2020 à 17h00 au Parc des Expositions d'Angers lors de la cérémonie de remise des diplômes à la promotion 2019.

Comment concourir ?

1- En nous remettant le **13 janvier 2020** au plus tard (cachet de la poste faisant foi) :

- Un business plan dactylographié, sous forme libre, en deux exemplaires faisant apparaître très clairement :
 - o l'objet du projet,
 - o son caractère novateur, son orientation exclusivement « business » et créatrice d'emploi
 - o les étapes de la réalisation,
 - o les résultats enregistrés / prévisionnels
- Une clé USB (ne devant pas dépasser 2 Mo), comprenant :
 - o une copie du business pan (identique à celui dactylographié)
 - o votre photo (portrait) au format JPEG.

2 – En défendant votre projet lors d'une soutenance orale en février 2020. Tous les éléments complémentaires à la présentation de votre projet (vidéos, podcast, échantillons...), pourront être présentés aux jurys à ce moment-là.

Ces éléments sont à envoyer à :

Monsieur Jean CHARROIN – Directeur général – 1 rue Lakanal – BP 40348 – 49003 ANGERS cedex 01¹.
Vous recevrez à réception de votre candidature le règlement de participation à la Bourse entreprendre 2020.

Nous vous prions d'agréer, Chèr.e.s Alumni, l'expression de nos salutations les meilleures.



Jean CHARROIN

¹Soizic CHAPLET se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 02 41 73 57 28 ou soizic.chaplet@essca.fr

SIÈGE DU GROUPE

1 rue Joseph Lakanal - BP 40348 - 49003 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 33 (0)2 41 73 47 47 - Fax : 33 (0)2 41 73 47 48 info@essca.fr